

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JUILLET 2026

Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 16 juillet 2026
Date de publication : 27 juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Stéphane BAUDRY, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Catherine PINEAU, Julien SEIGNEURET, Alain HIBON, Emmanuel ROCHETEAU, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Thomas BRAUD, Sophie FAVRIOU, Nathalie LIEVENS, Laurent DUPUIS, Béatrice CRÉTIEN, Daniel JOLLIT, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Émilie Y-HRAH-KRONG, Thierry PETRAULT, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Laure MAGOT, Morgane SEMERDJIAN, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Nathalie PETRAULT, Christine HEINTZ, Didier PROUST, Bernard de LOYNES, Jérôme GRELET.

Absents : Frédéric BOURGET, Alain BORDAGE, Dominique ANNONIER, Maïté CÔME, Tony CHEYROUSE.

Excusés : Sylvie VIVIER, Vincent TANNEAU, Alain BORDAGE, Éric PREVOST.

Pouvoirs : Laurent BALOGÉ donne pouvoir à Marie-Laure BOISSEL, Kevin GAILLARD donne pouvoir à Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI donne pouvoir à Christophe RENAUD, Guillaume MARCETEAU donne pouvoir à Émilie Y-HRAH-KRONG, Roger LARGEAUD donne pouvoir à Céline RIVOLET, Corinne GUYON donne pouvoir à Marie-Hélène ROSSI-DAUDE.

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Pascale FOUET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200041994-20260722-DE-2026-07-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2026



DE-2026-07-24 APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET D'INVESTISSEMENT 2026 DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

Rapporteur : Philippe JUMEAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut Val de Sèvre et sa compétence en matière de lecture publique ;

Considérant la politique de développement et de structuration du réseau des médiathèques intercommunales engagée depuis plusieurs années ;

Considérant la réinformatisation du réseau, réalisée en 2025, comprenant le renouvellement du système intégré de gestion des bibliothèques (SIGB), la modernisation du parc informatique et la création du portail internet des médiathèques ;

Considérant la nécessité de poursuivre les investissements destinés à améliorer le service rendu aux usagers, les conditions de travail des agents et la coopération territoriale entre les équipements de lecture publique ;

Considérant le projet d'investissement 2026 portant sur :

- l'extension du système RFID (identification des documents par puces) à l'ensemble du réseau des médiathèques ;
- l'acquisition de nouveaux équipements facilitant le fonctionnement du service de navette documentaire ;
- l'installation de boîtes de retour extérieures sur les deux sites ;
- la modernisation de l'offre musique par la création de nouveaux fonds documentaires et l'acquisition d'équipements adaptés ;

Considérant que ces opérations représentant un coût total de 45 810 € sont susceptibles de bénéficier d'un accompagnement financier de l'État au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) – concours particulier pour les bibliothèques – ainsi que du Conseil départemental des Deux-Sèvres ;
 Considérant que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de l'exercice 2026 ;

Plan de financement proposé :

Plan de financement investissement réseau des médiathèques 2026

Axe 1 : Informatique - système RFID

projet	Dépenses	montant €HT	€TTC	Recettes Axe 1 + Axe 2	montant €HT
Informatique - solution RFID	portique détection	5000	6000		
	lecteur mobile de puces RFID	2400	2880		
	formation	1990	1990		
	pose des étiquettes	3000	3000		
	étiquettes RFID x 32 000	4160	4992		
	total projet	16550	18862		
total axe 1		16550	18862		

Axe 2 : Amélioration de l'offre et des services des bibliothèques

projet	Dépenses	montant €HT	€TTC		
Boîtes de retour	2 boîtes de retour	14345	17214		
	installation	500	600		
	sous-total	14845	17814		
Projet musique	création fonds partitions et vinyles	1100	1320		
	platine	300	360		
	mobilier	650	780		
	total projet	2050	2460		
complément de mobilier	tour de présentation revues	2100	2520	Autofinancement (31%)	14310
	tour à livres jeunesse	443	531	CD79	12000
	podium exposition adultes	1430	1716	Dont Informatique	3000
	rayonnage simple face	417	500	Dont mobilier	9000
	meuble OPAC	350	420	DRAC - DGD	19500
	total projet	4740	5687	Dont Informatique	8270
Transport navette	chariot équipé navette	823	987	Dont autre équipement et mobilier	11230
	total projet	823	987	Total subventions	31500
total axe 2		22458	26948		
total axe 1+2		39008	45810		45810

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président délégué, décide à l'unanimité,

- D'APPROUVER le programme d'investissement 2026 du réseau des médiathèques intercommunales, selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter : une subvention de 19 500 € auprès de l'État au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), concours particulier des bibliothèques ;
 - une subvention de 12 000 € auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres ;
 - tout autre cofinancement susceptible de soutenir cette opération.
- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération

Le président de séance,



Le/la secrétaire de séance,

Fouet